



Rapport annuel

2022



Rapport annuel

2022

3 Aperçu

- 3 Lettre de la présidente
 - 6 Moyens d'action
 - 8 De l'obscurité au ciel bleu
-

9 Résultats régionaux

- 10 Afrique
 - 15 Asie
 - 18 Amérique latine
-

22 Travaux thématiques

- 23 Tracer un *Path to Scale*
 - 26 Lier les droits à l'action en faveur du climat et de la conservation
 - 29 Promouvoir la justice de genre
 - 31 Lier les droits aux moyens de subsistance traditionnels
 - 35 Construire la base de preuves
-

37 Métriques

- 38 Communications et sensibilisation
- 41 Points saillants financiers

Crédit photo couverture : Adobe Stock



Lettre de la présidente

Chères/Chers ami.e.s,

Je suis heureuse de vous présenter le rapport annuel de RRI pour l'année 2022. Celui-ci vous donnera un aperçu de nos réalisations au cours de l'année écoulée.

De façon générale, l'année 2022 a été marquée par la reconnaissance croissante du rôle que jouent les peuples autochtones (PA), les communautés locales (CL) et les peuples afrodescendants (PAD) dans la lutte pour le climat et la conservation. Les bailleurs et les philanthropes ont officialisé de nouveaux engagements de financement en faveur de ces groupes, et les promoteurs des marchés volontaires du carbone ont développé des cadres « à haute intégrité » pour protéger les droits humains.

Toutefois, traduire ces engagements par des actions clairement définies demeure un défi permanent. Bien que les appels se

multiplient en faveur de la participation des communautés rurales et forestières aux décisions susceptibles d'affecter leurs droits, leurs voix restent marginales dans la conception et la mise en œuvre de ces décisions. Par exemple, les coûts et avantages des approches de l'action climatique basées sur le marché pour les communautés ou l'environnement demeurent flous. Peu de pays disposent de cadres juridiques adéquats pour soutenir la reconnaissance des droits des communautés sur le carbone au sein de leurs territoires, et les grandes initiatives multilatérales ne parviennent pas à faire des droits une priorité dans leurs actions en faveur du climat, de la conservation et du développement.

De plus, la majeure partie des financements pour le climat destinés aux communautés

ne profitent pas à leurs initiatives. À la fin de l'année 2022, les projets de ces communautés n'avaient reçu que [7 pour cent](#) des 1,7 milliard USD promis aux PA et aux CL à Glasgow, lors de la Promesse faite pendant la CdP26. En effet, la majeure partie du financement actuel destiné à la conservation et au climat ne parvient pas aux PA et aux CL, comme le démontre notre rapport [Donner un sens au financement](#) publié en 2022.

Dans le même temps, en raison de la crise alimentaire mondiale, la guerre en Ukraine et la pandémie de la Covid-19, les communautés à travers le Sud continuent d'être confrontées au risque de famine et de sécheresses provoquées par les changements climatiques qui fragilisent les systèmes alimentaires dans la Corne de l'Afrique et dans d'autres régions écologiquement sensibles. Les délégués autochtones et communautaires ont été mis à l'honneur lors des séances photo de la CdP27 axée sur les changements climatiques, mais ont été en grande partie exclus des négociations. Ils représentaient en effet moins de 1 pour cent des 40,000 délégués. Leur exclusion lors des dialogues qui restent dominés par l'industrie des énergies fossiles a limité leur impact sur la planification de l'adaptation et de l'atténuation des effets du changement climatique.

Malgré les engagements répétés des secteurs public et privé à impliquer les populations locales dans la protection des paysages encore intacts dans le monde, la « conservation forteresse » ne faiblit pas. En témoigne la [déclaration percutante](#) qu'ont faite les PA et les CL à Kigali en juillet dernier, lors du Congrès sur les aires protégées en Afrique. Lors de la Convention des Nations

unies sur la diversité biologique à Montréal en décembre, les délégués des PA et des CL ont réussi à faire inscrire la nécessité d'approches basées sur les droits et le respect de leurs droits, de leurs connaissances et de leurs pratiques, y compris une participation réelle à la prise de décision, et la reconnaissance de leurs efforts en faveur de la conservation. Mais l'intégration et la mise en œuvre de ces aspects au sein des plans nationaux pour la biodiversité butent sur des contraintes structurelles, principalement le financement et la reconnaissance juridique.

En dépit de ces obstacles, nous avons eu plusieurs raisons de nous réjouir en 2022. Ce rapport offre un aperçu de quelques-unes des réussites majeures de notre coalition, réussites qui nous insufflent l'énergie nécessaire au lancement de notre nouveau [Programme stratégique 2023-2027](#) (en anglais). Grâce à ces réalisations, nous tenons notre promesse de donner un vrai coup d'accélérateur à la construction d'un futur plus juste, plus équitable et plus durable.

Mon équipe et moi vous sommes profondément reconnaissants de votre soutien continu et de votre confiance en notre mission, et avons hâte de poursuivre notre collaboration au cours de l'année à venir et au-delà.

– Solidairement,



Dre. Solange Bandiaky-Badji
Présidente, Groupe des droits
et des ressources

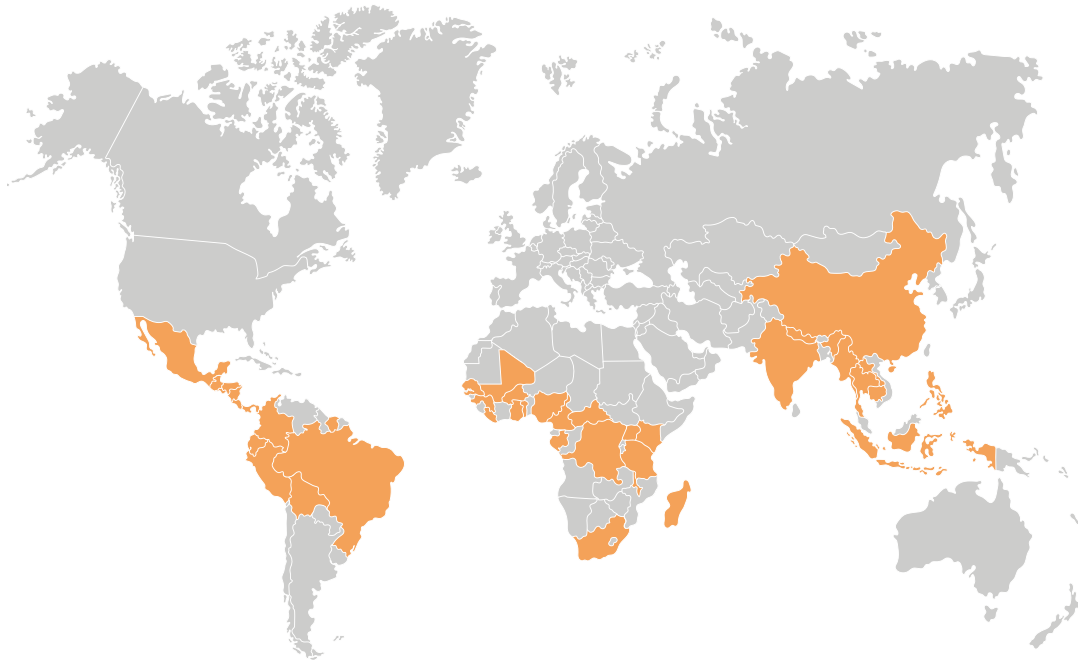


Ayu, un jeune Talang Mamak autochtone de la province de Riau, à Sumatra, en Indonésie. | Crédit : Jacob Maentz



Moyens d'actions

Lieux des projets actuels et passés



Afrique

- | | | |
|----------------|------------|----------------------------------|
| Afrique du Sud | Libéria | République centrafricaine |
| Burkina Faso | Madagascar | République démocratique du Congo |
| Cameroun | Malawi | Sénégal |
| Gabon | Le Mali | Tanzanie |
| Ghana | Nigéria | Togo |
| Guinée | Ouganda | |
| Kenya | | |

Asie

- | | |
|-------------|-------------|
| Indonésie | Myanmar |
| Le Cambodge | Népal |
| La Chine | Philippines |
| L'Inde | Thaïlande |
| Lao PDR | |

Amérique latine

- | | |
|------------|-----------|
| Bélize | Honduras |
| Bolivie | Mexique |
| Brésil | Nicaragua |
| Colombie | Panama |
| Costa Rica | Pérou |
| Équateur | Suriname |
| Guatemala | |

Les partenariats

- 40** pays*
- 21** partenaires
- 150+** collaborateurs
- 17** bailleurs de fonds

Personnel du Groupe des droits et des ressources

- 38** personnes dans le monde
- 25** femmes
- 13** hommes
- 5** facilitateurs/ facilitateuses dans les pays en développement

Connaissances

- 22** publications
- 8** langues
- 20.1k** téléchargements

21 projets financés par le mécanisme de réponse stratégique, d'une valeur de 971 959 USD

*Nombre de pays où RRI a travaillé ou a des réseaux d'alliés.

Nos programmes



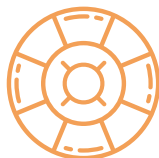
Construire la base de preuves

RRI plaide en faveur de la reconnaissance des droits et fournit une base de référence mondiale à partir de laquelle il est possible de mesurer et d'initier des progrès.



Innovation et incubation

RRI crée des institutions, des initiatives et des outils qui comblent les lacunes de l'écosystème dans le cadre des efforts déployés pour reconnaître les droits fonciers des communautés. Il s'agit notamment de : MegaFlorestais, le Groupe d'Interlaken, la Tenure Facility, Land Rights Now et Landmark.



Financement de la réponse rapide

RRI fournit une réponse rapide au soutien financier pour les peuples autochtones, les peuples afrodescendants et les communautés locales pour qu'elles profitent d'occasions et d'opportunités imprévues pour s'engager avec les principales parties prenantes, réformes clés et/ou piloter des idées novatrices.



Mettre en relation et réunir des alliés improbables

En créant des espaces et des opportunités pour que les parties prenantes se réunissent, RRI crée des voies crédibles pour que les diverses parties prenantes s'accordent et mettent en œuvre des solutions de développement durable qui respectent pleinement les droits des peuples autochtones, des peuples afrodescendants et des communautés locales.



Engagement au niveau national

RRI contribue à créer un environnement favorable à la réforme de la propriété foncière en répondant aux priorités identifiées chaque année par les peuples autochtones, les communautés locales et les peuples afrodescendants, en renforçant la collaboration autour de processus de réforme cruciaux, en fournissant les dernières recherches dans des formats accessibles aux défenseurs, et en reliant le travail au niveau local aux principaux processus nationaux et internationaux de développement et de lutte contre le changement climatique.



Libéria | Crédit : Isabel Albee

CIEL BLEU



De l'obscurité au ciel bleu : Un exercice d'écoute mené par la Coalition

Au cours de l'année 2022, RRI a commandé la réalisation d'entretiens approfondis avec une centaine de dirigeant.e.s d'organisations de la base provenant de 22 pays (hommes, femmes et jeunes issus des peuples autochtones, des communautés locales et des peuples afrodescendants). Ces dirigeant.e.s ont été interrogés sur leurs espoirs, leurs rêves et leurs craintes vis-à-vis de l'avenir. Cette initiative, menée selon une approche de type « pensée sans limites » (*blue-sky thinking*, en anglais) afin d'offrir un espace libre pour le brainstorming, a encouragé les participants à faire preuve d'ouverture d'esprit et à penser au-delà de leurs préoccupations quotidiennes. Nous voulions savoir ce que ces dirigeant.e.s souhaitent pour le monde en 2030 et au-delà, comment un tel monde pourrait voir le jour et quels sont les défis

à relever. Bien qu'ils aient exprimé des opinions diverses, les dirigeant.e.s partagent une vision universelle commune : Dans un monde idéal, dans leur « ciel bleu », leurs communautés jouiraient de droits garantis sur leurs terres, leurs forêts et leurs territoires communaux, notamment le droit de les gouverner et de poursuivre leurs priorités autodéterminées.

Quatre thèmes clés ressortent de ces entretiens :

- l'importance d'une nouvelle génération de dirigeants fondateurs
- la liberté de vivre dignement et en jouissant de droits
- l'adoption de la technologie afin de créer de nouveaux récits
- la création d'un nouveau modèle économique autochtone

Le rapport complet, intitulé *De l'obscurité au ciel bleu*, et les entretiens qui l'accompagnent sont disponibles sur [notre site Web](#).



Résultats régionaux



Afrique

Si l'Afrique reçoit aujourd'hui la majorité des grands investissements fonciers, une grande partie de sa population continue d'être privée de ses droits et est affectée par les changements climatiques, la pauvreté et des stratégies gouvernementales agressives cherchant à exploiter les ressources naturelles comme vecteur de développement économique. En 2022, de nombreux gouvernements africains ont élaboré des stratégies afin de respecter leurs engagements internationaux pour le climat et la biodiversité en limitant l'accès des communautés à la terre et aux ressources naturelles. Mais les membres de notre Coalition ont également célébré des avancées importantes.

Après une décennie de revendications, la République démocratique du Congo (RDC) a adopté la première loi reconnaissant les peuples autochtones pygmées. Au Kenya, les communautés autochtones ont gagné plusieurs jugements emblématiques visant à protéger leurs droits fonciers. De plus, le réseau Community Land Action Now! (CLAN), soutenu par RRI, a aidé les communautés à enregistrer leurs terres coutumières et à poursuivre leurs revendications concernant les injustices foncières héritées de l'époque coloniale. Nous avons également soutenu la mise en œuvre du nouveau Code foncier et domanial de 2018 du Togo et la stratégie et le Plan d'action national pour le palmier à huile du Libéria. Ce plan d'action veut faire de cette culture arboricole, la plus importante du pays, le moteur d'une croissance inclusive à l'échelle nationale et en milieu rural.

Réunion communautaire, Libéria | Crédit : Isabel Albee



Au Togo, nous avons formé 25 chefs coutumiers et dirigeant.e.s communautaires, y compris des femmes, afin de les familiariser avec les dispositions du Code foncier et domanial, dont le cadre incite le gouvernement et le secteur privé à respecter les droits fonciers communautaires. Grâce à ces formations, les chefs coutumiers, y compris ceux de la communauté de Bato, ont commencé à délimiter, cartographier et enregistrer leurs terres communautaires. Nous avons également guidé la collecte de données sur les terres communautaires de 20 villages

et aidé ainsi les communautés à répondre aux exigences juridiques en vue de sécuriser leurs terres. Dans le Canton de Gamé, par exemple, une base de données renseignant sur l'utilisation des terres et les conflits associés, documente le nombre de foyers touchés et les régimes actuels de gouvernance foncière coutumière. Cette base de données orientera le plaidoyer des communautés au niveau local ainsi que la planification foncière dans le futur.

■
En RDC, les efforts de notre partenaire, Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones (DGPA), ont contribué à [la signature d'un projet de loi très attendu](#) visant à promouvoir et à protéger les droits des peuples autochtones pygmées. Il s'agit de la première loi, dans ce pays, à reconnaître et à protéger leurs droits. Une fois signée, les membres de notre Coalition ont rapidement lancé une campagne de sensibilisation pour faire connaître la loi et la façon dont les communautés peuvent y recourir pour faire valoir leurs droits. Pour cela, la loi a dû être traduite dans les langues locales et autochtones. Des membres des communautés ont également été invités à siéger à la commission du Sénat en tant qu'experts consultatifs,

« La nouvelle loi sur la promotion et la protection des droits des peuples autochtones pygmées de la RDC est une victoire qui vient consacrer plus de 10 ans de lutte et de plaidoyer par des organisations de la société civile au niveau parlementaire. »

– Patrick Saidi Hemedi, Coordinateur,
Dynamique des Groupes des
Peuples Autochtones (DGPA)



afin de s'assurer de la mise en œuvre de la loi et que les sénateurs saisissent pleinement l'esprit de celle-ci. Des bandes dessinées, des illustrations, des affiches et des vidéos explicatives ont également été réalisées pour expliciter les implications concrètes de la loi pour les communautés.

■



Amboseli, Kenya | Crédit : Anthony Ochieng Onyango, TonyWild

Toujours en RDC, notre collaborateur de longue date, la Coalition des Femmes Leaders pour l'Environnement et le Développement Durable (CFLEDD), a participé à l'ébauche d'un décret provincial portant sur les droits fonciers des femmes dans la province du Nord-Kivu. CFLEDD a collecté des données sur l'accès des femmes à la terre dans cette province, a organisé des dialogues multipartites afin de partager et de discuter des données recueillies et a formé 10 femmes leaders qui militeront pour l'inclusion des femmes au sein de la gouvernance forestière. Dans un contexte culturel porté à refouler la voix des femmes,

le projet leur a fourni des outils pour défendre leurs droits face aux chefs traditionnels et aux autorités gouvernementales. À la suite à cet engagement, une femme autochtone a été nommée Street Chief, et plusieurs chefs coutumiers ont reconnu les droits fonciers des femmes au sein de leurs communautés. Une fois adopté par le parlement provincial, le décret aura un profond impact sur les efforts visant à garantir l'accès des femmes à leurs terres à travers la province.




Au Kenya, notre collaborateur, le projet de développement des peuples autochtones de Chepkitale (Chepkitale Indigenous People Development Project, CIPDP) a organisé une assemblée intercommunautaire à Chepkitale, dans le but de rédiger une déclaration collective explicitant leur vision communautaire. Celle-ci a été présentée en juillet à Kigali, au Rwanda, lors du Congrès des aires protégées d'Afrique (APAC) de l'UICN. Cette assemblée a permis à sept groupes autochtones d'Afrique de l'Est (Ogiek, Maasai, Batwa, Aweer, Benet, Sengwer et Yaaku) de partager leurs connaissances et d'apprendre les uns des autres sur la base de leur plaidoyer et de leurs expériences conflictuelles. Leur [Déclaration de Laboot](#) a appelé les organisations de la

conservation et les gouvernements à corriger et stopper les injustices passées et actuelles engendrées par la poursuite des objectifs de conservation. L'UICN a accueilli favorablement [les recommandations](#) formulées dans la déclaration, et le document final de l'APAC a incorporé plusieurs des demandes clés en lien avec la promotion des droits, la participation, la connaissance et les pratiques de conservation traditionnelles, le renforcement des capacités, les droits des femmes et l'accès au financement.

■ Dans toute la RDC, RRI a formé 390 représentant.e.s communautaires, chefs coutumiers et autorités locales sur les lois et réglementations relatives aux concessions forestières communautaires, le rôle des acteurs clés et les procédures appropriées pour demander et obtenir une concession forestière communautaire. Ces formations ont aidé les autorités locales et les chefs coutumiers à soutenir les demandes des communautés pour sécuriser leurs terres coutumières, et ont renforcé leurs rapports et la collaboration avec les communautés qu'ils servent. Dans le village de Kingwaya, par exemple, notre soutien a permis de renforcer la gouvernance de la concession forestière communautaire et de sécuriser ainsi 1,753 hectares de terres communautaires. Nous avons aussi éclairé les fonctionnaires locaux, les chefs coutumiers et les membres de la communauté sur la façon de remplir leurs rôles respectifs au sein des processus de foresterie communautaire, ce qui devrait les aider à obtenir la reconnaissance juridique de leurs terres.

■ Dans l'État de Cross River, au Nigéria, notre mécanisme de réponse stratégique (SRM) a financé la formation de 625 membres du village de Ekuri. Nous avons informé les villageois de leurs droits inaliénables afin qu'ils soient en mesure de dénoncer la violation de leurs droits fonciers et forestiers auprès des autorités locales. Nous leur avons expliqué comment faire des demandes au gouvernement, mener à bien des manifestations non violentes et créer des forums en ligne pour documenter et dénoncer la déforestation et l'exploitation forestière illégales perpétrées par les représentants du gouvernement. Ce projet a aidé la communauté à combattre la discrimination et le harcèlement dont ils sont victimes de la



« Les communautés doivent bénéficier, et non souffrir, de la richesse de leurs terres. La terre est tout pour une communauté au Liberia. »

– Mina Beyan, responsable de RRI collaborateur SESDev



Mina Beyan, Libéria | Crédit : SESDev and RRI

part des autorités locales. Un procès a ainsi récemment été intenté contre le gouvernement pour avoir autorisé une entreprise privée à exploiter la forêt de la communauté sans son consentement libre, informé et préalable.

■ Au Kenya, nos collaborateurs au sein de la communauté ogiek, particulièrement les jeunes, ont créé un plan de développement et de marketing pour tirer profit de l'industrie écotouristique de la région. La communauté a également élaboré un plan de conservation pour guider

les activités écotouristiques au sein de la forêt Mau. Ces plans promeuvent la culture et les traditions ogiek au sein de la gestion des ressources naturelles en s'appuyant sur les connaissances autochtones. De plus, les jeunes de la communauté documentent et mettent en lumière les injustices foncières historiques commises à l'encontre de leur peuple grâce à des campagnes sur les médias sociaux et la création artistique.

■ Au Libéria, notre collaborateur, l'ONG Entrepreneurs sociaux pour un développement durable (Social Entrepreneurs for Sustainable Development, SESDev) a soutenu la campagne de sensibilisation nationale du gouvernement en faveur du nouveau plan d'action national et de la nouvelle stratégie nationale pour l'huile de palme du ministère de l'Agriculture. Cette stratégie et le plan d'action aident les petits agriculteurs à s'impliquer dans la culture du palmier à huile et plaident en faveur de leurs droits foncières. Le plan fournit également des opportunités de subsistance pour les petits producteurs d'huile de palme. Le projet a fait connaître le plan grâce à des annonces à la radio, des sketches de théâtre et des discours diffusés dans neuf pays au cœur du développement de l'huile de palme.



Asie

Les vigoureux mouvements sociaux ont été les principaux moteurs des réformes foncières dans les démocraties d'Asie. Ces mouvements ont permis d'accorder une attention croissante aux droits des peuples autochtones et des communautés locales en tant que priorité mondiale pour le développement, le climat et la conservation. Toutefois, en dépit des progrès réalisés, les gouvernements de la région continuent de promouvoir les investissements miniers intensifs alimentés par le secteur privé. En 2022, les garanties environnementales et les droits humains ont été fréquemment éludés au détriment du bien-être des communautés, et le continent a été le théâtre de la montée de l'autoritarisme dans des démocraties comme le Cambodge, l'Inde, l'Indonésie, les Philippines et la Thaïlande. Malgré ces défis, les membres de notre Coalition ont réalisé des avancées significatives en rassemblant et en promouvant l'observation scientifique, en stimulant la volonté politique en faveur des réformes, en surveillant les conflits, en prévenant la criminalisation des personnes et en créant de nouveaux espaces pour le plaidoyer.

Voici quelques-unes de leurs réalisations.

RRI a réuni le Pacte des peuples autochtones d'Asie (Asia Indigenous Peoples Pact, AIPP), le Centre de recherche et de développement sur les peuples autochtones (Center for

Indigenous Peoples' Research and Development, CIPRED) du Népal et 18 autres organisations à travers l'Asie pour lancer la toute première [analyse régionale](#) des approches de la conservation basées sur les droits, dans le contexte de l'objectif 30x30. Le rapport, qui est disponible en anglais, en népalais et en indonésien, est le fruit d'une approche collaborative qui a mis l'accent sur la copropriété des données et de l'analyse. Salué aussi bien par les détenteurs de droits que par les acteurs de la conservation, le rapport continue d'être utilisé par les membres de la coalition dans

Vue du terrain communautaire de Tsum Nubri dans le district de Gorkha, au Népal. | Crédit : CIPRED





**« Pas de forêts,
pas de vie.
Lorsque les
forêts sont
détruites,
c'est la fin de
tout. »**

– *Gam Shimray, secrétaire
général du Pacte des
peuples autochtones
d'Asie (AIPP)*

le cadre d'actions national et mondial en faveur des droits fonciers des communautés dans les zones protégées, ainsi que lors de diverses conférences internationales, y compris la CdP15 des Nations unies sur la biodiversité.

■ Notre investissement de longue date dans le plaidoyer basé sur les preuves pour la mise en œuvre de la loi sur les droits forestiers (Forest Rights Act, FRA) en Inde a été plusieurs fois couronné de succès cette année. Depuis 2015, RRI a soutenu une analyse spatiale extensive de la mise en œuvre et du potentiel inachevés de la loi de 2006. L'État d'Odisha a alloué 34 crores de roupies (environ 4,5 millions USD) à la mise en œuvre de la loi dans 34,000 villages. C'est la première fois qu'un État, en Inde, alloue des ressources à cette loi. Dans l'État du Gujarat, de nouvelles dispositions de la FRA concernant les terres de pâturage des communautés pastorales ont élargi la portée de la loi. Les données issues des analyses collaboratives de la loi continuent d'ouvrir un dialogue national sur la loi et ouvrent la voie à une exploration plus approfondie de la loi sous l'angle du genre, du climat et de la conservation.

■ Notre partenaire, la Fédération des réseaux d'utilisateurs de la foresterie communautaire (Federation of Community Forestry Users Nepal, FECOFUN) a obtenu l'engagement du gouvernement national à mettre un terme à l'expansion des parcs nationaux en lien avec l'objectif 30x30, et à réexaminer et amender la loi sur les parcs nationaux. FECOFUN a également œuvré pour renforcer les capacités des communautés touchées par l'expansion des aires protégées afin qu'elles soient capables d'user de leur agentivité collective. Pendant que le gouvernement s'attèle à réexaminer la loi, FECOFUN surveille de façon active les conflits fonciers locaux, y répond et mobilise les opportunités politiques pour promouvoir la conservation basée sur les droits. Par exemple, lorsqu'une femme autochtone a été tuée lors de l'attaque d'un tigre au sein du parc national Bardiya l'année dernière, la cellule de réponse locale de FECOFUN a aidé sa communauté à saisir les autorités locales. En réponse à cela, le gouvernement de l'État concerné a accepté d'installer des clôtures de protection autour des zones habitées.

En Indonésie, les collaborateurs de RRI ont effectué des interventions d'urgence face à la criminalisation des peuples autochtones et des communautés locales résultant du nombre croissant de conflits fonciers dans le pays. Grâce à leurs plaidoyer et suivi opportuns, les agriculteurs et les pêcheurs autochtones harcelés ou arrêtés dans le cadre de conflits avec les plantations de palmiers à huile, l'exploitation minière et les projets de défense ont pu déposer des recours juridiques. Nous avons soutenu notre collaborateur indonésien, le Consortium national pour la réforme agraire, dans la création d'un système d'intervention d'urgence permettant de suivre et de régler les conflits impliquant des agriculteurs.

■

Durant toute l'année 2022, nous avons aussi soutenu des initiatives axées sur les moyens de subsistance pour les femmes autochtones en Inde et en Indonésie. En Indonésie, nous avons aidé des femmes au niveau local à démarrer des entreprises de produits forestiers non ligneux au sein d'aires protégées, et à s'organiser en coopératives pour avoir accès à des formations sur les moyens de subsistance et obtenir l'aide d'organisations locales pour la commercialisation de leurs produits. Nos partenaires, Walestra et LiVE, a aidé quatre

Des femmes de la communauté indonésienne de Talang Mamak, dans la province de Riau, collectent des produits forestiers. | Crédit : Jacob Maentz



groupes de femmes à s'organiser au sein d'une coopérative dans le parc national de Kerinci Seblat. La coopérative a déposé une demande de permis auprès des autorités du parc national afin de développer une série d'entreprises exploitant les ressources forestières. Les femmes de la coopérative ont ensuite reçu du soutien technique et une aide à la commercialisation de la part de l'université locale pour démarrer leurs entreprises. Depuis, elles ont rédigé *Stories of Change*, un livre dans lequel elles racontent comment leurs entreprises ont transformé leur vie.



Amérique Latine

L'Amérique latine peut se vanter d'avoir été le théâtre d'avancées historiques concernant la reconnaissance des droits de tenure collective. Toutefois, en dépit de ces progrès déterminants, la consolidation de la tenure foncière collective des communautés et la protection des terres doivent relever des défis persistants face à la pression croissante exercée par les projets extractifs, de développement et agroalimentaires. L'année 2022 est une année charnière pour les mouvements de femmes autochtones, afrodescendantes et issues des communautés locales à travers l'Amérique latine : En effet, on a observé, d'une part, une amélioration de leur participation et de leur représentation au sein des organisations nationales et régionales et, d'autre part, l'élaboration de réformes et de discours plus inclusifs ainsi que le développement d'un leadership féminin plus efficace au sein des efforts de la base pour conduire la mise en œuvre des cadres juridiques existants.

Nos membres ont également déposé des poursuites stratégiques auprès de tribunaux nationaux et de cours internationales pour contraindre les gouvernements à respecter les droits statutaires et constitutionnels des PA, des CL et des PAD. Les alliances régionales au sein de notre Coalition ont également réussi à influencer les décideurs politiques, le secteur privé et les bailleurs aux niveaux nationaux, régional et international.

Voici quelques points saillants de nos réalisations.

Colombie | Crédit : William Martinez



RRI a soutenu la Coordination des femmes leaders territoriales de la Mésoamérique (Coordinadora de Mujeres Líderes Territoriales de Mesoamérica, CMLTM), une branche semi-autonome de l'Alliance mésoaméricaine des peuples et des forêts (Alianza Mesoamericana de Pueblos y Bosques, AMPB). Il s'agissait de les aider à élaborer un plan régional unique qui permet aux femmes autochtones et issues des communautés locales d'accéder aux espaces internationaux sur le climat, en particulier les Nations



« Nous devons aller au-delà les belles paroles autour de l'égalité entre les hommes et les femmes pour garantir que la justice en matière de genre et l'accès des femmes aux terres et de l'eau sont un élément clé du l'écosystème de la finance climatique. »

– Solange Bandiaky-Badji,
Coordinatrice de RRI

unies, et pouvoir y exposer un plaidoyer et des programmes clairs. Ce projet a aussi renforcé la présence de l'organisation en Mésoamérique : Elle a pu tisser des liens plus étroits avec les autorités régionales et nationales et offrir à ses membres un siège à la table des discussions sur le climat, en particulier celles axées sur le rôle des femmes dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

■ En Amérique latine, RRI a collaboré avec la CMLTM afin que les financements provenant du Fonds pour le développement des capacités politiques et entrepreneuriales des femmes autochtones et des communautés locales ([FOMUJERES](#)) parviennent directement aux femmes des communautés locales et autochtones. Le Fonds a parrainé cinq projets au Panama, Costa Rica, Honduras, Guatemala et Mexique pour relancer les activités économiques menées par les femmes, notamment grâce à la production de biens artisanaux et le renforcement institutionnel des organisations locales de femmes. Nous avons également aidé à la publication d'un [livre de recettes mésoaméricaines](#) en espagnol qui documente, pour la première fois, l'utilisation des recettes et connaissances médicinales traditionnelles des femmes comme stratégie de traitement des maladies et pandémies.

■ En Colombie, l'Association des femmes afrodescendantes du Nord du Cauca (Asociación de Mujeres Afrodescendientes del Norte del Cauca, ASOM) et le Processus des communautés noires (Proceso de Comunidades Negras, PCN) ont aidé à la création de 15 aires protégées définies par les communautés au sein de huit conseils communautaires, représentant un total de 10,000 hectares. Ces aires protégées contribuent aux objectifs locaux, nationaux et internationaux pour l'atténuation du changement climatique et la conservation de la biodiversité, et améliorent la qualité de vie globale des communautés, leurs moyens de subsistance et la sécurité alimentaire. RRI a soutenu la formation de plus de 150 femmes, hommes et jeunes en Colombie, en les instruisant sur le fonctionnement des conseils communautaires et le plaidoyer pour des stratégies de gestion environnementale basées sur les droits.



Crédit : Rafael Martins

Le 29 septembre, RRI a publié [un rapport](#) examinant l'état et l'avenir de la conservation basée sur les droits dans les régions amazoniennes de la Colombie et du Pérou. Le lancement de ce rapport à Bogotá se voulait stratégique : L'objectif était d'influencer le plan national de développement élaboré par la nouvelle administration du président colombien Gustavo Petro, et de préconiser des approches de la conservation basées sur les droits. Le rapport a été couvert par 19 organes de presse régionaux et internationaux, et les conclusions qu'il énumère constituent une ressource clé pour les acteurs

impliqués dans le processus consultatif du Plan, qui devrait être achevé cette année.

■ Notre [initiative régionale](#) pour évaluer et garantir les droits de tenure collectifs des peuples afrodescendants a conduit au lancement du tout premier [outil de cartographie](#) en espagnol qui montre la présence territoriale afrodescendant dans 16 pays. Cet outil est le fruit d'un effort collectif continu entre plus de 20 organisations de la base afrodescendantes guidées par le PCN et la Coordination nationale des communautés de Quilombola (Coordenação Nacional de Articulação de Quilombos, CONAQ), avec le soutien technique SIG de l'Observatoire des territoires ethniques et paysans (Observatorio de Territorios Étnicos y Campesinos, OTEC) de l'université pontificale Javeriana à Bogotá. Cet outil cartographique représente une avancée importante pour le plaidoyer mené par les peuples afrodescendants au niveau national. Les données montrent le chevauchement significatif de leurs territoires et terres habités avec des zones d'importance écologique pour l'atténuation et adaptation au changement climatique. Cet outil a également permis d'illustrer le chevauchement d'au moins 1,271 aires protégées présentes dans la région avec les territoires de peuples

afrodescendants. Il montre également que les droits statutaires de ces groupes ne s'appliquent qu'à 5 pour cent des 205 millions d'hectares de terres en leur possession.



RRI a aidé au renforcement du mouvement des peuples afrodescendants grâce à une initiative d'envergure régionale. Elle a en effet soutenu une coalition de 19 organisations possédant un programme commun, dans le but de promouvoir la reconnaissance et la protection des droits des PAD et leur développement autodéterminé. La Coalition a appelé, par la récente Déclaration de Chota, à défendre, conserver et protéger les territoires afrodescendants et leurs environnements ; elle a également attiré l'attention sur les impacts du changement climatique sur ces territoires en Amérique latine et dans la Caraïbe.



Au Guatemala, le SRM de RRI a soutenu les efforts juridiques menés par le Centre de ressources juridiques pour les peuples autochtones (Centro de Recursos Jurídicos para los Pueblos Indígenas) pour présenter l'affaire de la [communauté autochtone Maya Q'eqchi' de Agua Caliente Vs Guatemala](#) devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH). Pendant plus de 40 ans, cette communauté a lutté pour obtenir un titre de propriété pour ses terres collectives et a combattu les violations commises par l'État et les compagnies minières privées. Nous l'avons aidée à faire témoigner trois experts ainsi qu'un de ses dirigeants devant la Cour, et avons déposé quatre mémoires d'amicus curiae. La Cour a également autorisé le témoignage de Roberto Morales, expert en attribution de titres de propriété, en faveur de la communauté. Une stratégie médiatique dynamique, s'appuyant sur les médias sociaux, la radio et des couvertures d'actualité réalisées par plus de 40 organes de presse nationaux et internationaux, a permis d'accroître la pression sur le gouvernement. Grâce à cette campagne, le CIDH a rejeté les objections de l'État en faveur de la communauté. Bien que nous attendions la décision définitive, cette décision a instillé une nouvelle énergie au combat mené par la communauté.





Travaux thématiques



Le 2 décembre 2017. Cabaña Puerto Caiman, Resguardo Curare Los Ingleses (Cabane Puerto Caiman, Réserve Curare Los Ingleses). Jonatan Andres Perea (25 ans), garde-forestier de la communauté autochtone de Borikada, patrouille dans certaines parties de la zone désignée pour la conservation et la protection des tribus isolées. Une partie de leurs tâches consiste à surveiller les bûcherons, les mineurs illégaux et les personnes qui n'ont pas le droit d'entrer dans la réserve, ainsi qu'à tenir un registre des animaux qu'ils rencontrent au cours de leurs patrouilles. Ces efforts sont financés par la réserve en collaboration avec Amazon Conservation Team (ACT). | Crédit : Juan Arredondo pour Scientific American

TRAVAUX
THÉMATIQUES

01

Tracer un Path to Scale

L'initiative de RRI Path to Scale coprésidée par le Tenure Facility, est un réseau informel de bailleurs publics et privés, d'intermédiaires et de détenteurs de droits qui s'engagent à augmenter le financement, la coordination et l'innovation afin de reconnaître la tenure locale et s'assurer que les PA, les CL et les PAD sont habilités à contribuer de manière significative à la réalisation des objectifs climatiques et de conservation de 2030. Ses membres travaillent ensemble pour :

- 1. Soutenir la reconnaissance de 400 millions d'hectares supplémentaires de forêts tropicales pour les PA, les CL et les PAD*
- 2. Mobiliser au moins 10 milliards USD pour soutenir directement ces efforts d'ici 2030*

Les efforts de Path to Scale ont contribué à la promesse historique faite par les bailleurs de fonds, lors de la CdP26, de verser 1,7 milliard USD d'ici 2025 pour soutenir les droits fonciers et forestiers des PA et des CL. En 2022, Path to Scale a également impulsé de nouvelles modalités pour la coordination et l'innovation parmi les bailleurs publics et privés et les organisations non gouvernementales (ONG) intermédiaires clés.

Voici quelques points phares de ces efforts.



En 2022, *Path to Scale* a réinventé la nouvelle structure de financement des bailleurs et des systèmes d'administration pour qu'une part plus importante des ressources parvienne directement aux détenteurs de droits et que ces derniers puissent ainsi soutenir leurs propres initiatives de protection des forêts et de la biodiversité. Un nouveau rapport intitulé [Donner un sens au financement](#) et rédigé en collaboration avec *Rainforest Foundation Norway* propose que les financements versés par les bailleurs soient plus adaptés aux objectifs. Autrement, il s'agit de faire en sorte que les financements liés au climat, à la conservation et aux droits soient canalisés de façon appropriée et pertinente pour répondre aux besoins des PA et des CL. La publication du rapport lors de la Semaine du climat organisée à New York par les Nations unies a été couverte par 19 organes de presse dans 13 pays répartis sur quatre continents.



« L'histoire nous apprend que nous sommes ici depuis des temps immémoriaux. La biodiversité de cette terre est ce que nous sommes. Nous voulons maintenir l'intégrité de notre terre. Nous ne voulons pas être riches. Nous voulons être gentils avec nos animaux. Nous voulons respecter notre végétation. L'environnement est la fierté de notre peuple. »

– *Cosmas Murunga, un ancien d'Ogiek du Mont Elgon, au Kenya*



Nous nous sommes appuyés sur cette analyse et les apports de *Path to Scale* pour publier par la suite le rapport [Building Bridges](#) (en anglais). Ce rapport, publié à Montréal la veille de la CdP15, instaure un cadre clair de bonnes pratiques et des façons concrètes pour permettre aux bailleurs de s'impliquer auprès des PA, des CL et des PAD, et d'apporter un soutien direct à leurs initiatives locales en faveur du climat et de la conservation.



En 2022, *Path to Scale* est devenu une plateforme clé pour la coordination et le partage d'informations entre les bailleurs, les ONG intermédiaires et les réseaux de détenteurs de droits. En septembre, RRI et le Groupe de travail des bailleurs de fonds du Forest Tenure Pledge ont organisé une [discussion virtuelle](#) entre les PA, les CL et les PAD et les bailleurs d'une promesse de 1,7 milliard USD faite en 2021 lors de la CdP26 pour soutenir ces groupes. Huit cent cinq personnes ont participé à ce dialogue sans précédent qui a été diffusé dans sept langues et a fourni une occasion unique aux membres

des communautés locales et autochtones d'être en contact direct avec les bailleurs de fonds et de recevoir des mises à jour et des réponses à leurs questions concernant cette promesse historique. Il s'agissait, à ce jour, du plus grand événement virtuel organisé par RRI pour les détenteurs de droits des communautés locales et autochtones.

■
L'année 2022 s'est achevée avec une [convocation mondiale](#) de *Path to Scale* à Montréal, juste avant la CdP15. Cette réunion a été l'occasion d'examiner les progrès collectifs réalisés par les bailleurs pour garantir et défendre les droits des PA et des CL sur leurs terres et

leurs forêts à la lumière des [objectifs du *Path to Scale*](#) et de la [Forest Tenure Pledge](#). Plus de 40 dirigeant.e.s issus de la communauté des bailleurs publics et privés, des financements et réseaux des détenteurs de droits et des ONG intermédiaires se sont joints à la discussion et ont élaboré [un plan de travail et un programme ambitieux pour l'année 2023](#) pour permettre aux bailleurs d'augmenter les financements destinés aux initiatives des détenteurs de droits.

■



Crédit : Jason Leem, Unsplash



Construction d'un village au Népal. | Crédit : Igor-Ovsyannykov, Unsplash

TRAVAUX
THÉMATIQUES

02

Lier les droits à l'action en faveur du climat et de la conservation

L'importance des droits communautaires dans le contexte de la conservation et des actions climatiques à l'échelle mondiale a atteint de nouveaux sommets en 2022. Grâce, en grande partie, aux nombreuses années de plaidoyer basé sur les preuves conduit par les membres de RRI, le tout nouveau Cadre mondial de la biodiversité de Kunming–Montréal a reconnu les contributions essentielles des PA et des CL. Ces affirmations ont joué un rôle clé dans la priorisation du financement climatique, et ont influencé l'élaboration des principes fondamentaux du carbone (Core Carbon Principles, CCP) par le Conseil d'intégrité pour les marchés volontaires du carbone (Integrity Council for Voluntary Carbon Markets, ICVCM).

Toutefois, des défis persistent concernant l'intégrité sociale et environnementale des projets basés sur le marché, les schémas juridictionnels de réduction des émissions et les conséquences non explorées de l'absorption du carbone dans les sols à laquelle ont souscrit les parties prenantes de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Voici quelques-uns des points saillants parmi les efforts que nous avons déployés pour que les initiatives de restauration et de conservation des ressources naturelles reconnaissent et respectent les droits des PA, des CL et des PAD.



Récolte de légumes dans un jardin communautaire du district de Deman, Bengkulu, Sumatra, Indonésie. | Crédit : Jacob Maentz

Lors de la CdP27 qui s'est tenue en Égypte, RRI a lancé le [Standard pour les droits fonciers](#) en collaboration avec le Forum mondial des paysages (Global Landscapes Forum, GLF). Le Standard, à l'origine d'un précédent pour les droits des PA, des CL et des PAD, ainsi que les droits des femmes et des jeunes au sein de ces groupes, a été élaboré par des dirigeant.e.s communautaires et autochtones grâce à une solide collaboration ascendante pilotée par RRI et le Groupe majeur des peuples autochtones pour le développement durable. Le lancement du Standard a été soutenu et appuyé par le Forest Stewardship Council et plus de 75 organisations de détenteurs de droits et leurs alliés. Nous cherchons maintenant à

obtenir l'adhésion à ces principes d'institutions spécialisées dans le climat, la conservation et le développement, d'entreprises privées et d'investisseurs.



« Il est scientifiquement prouvé que les communautés conservent la biodiversité mieux que les gouvernements et les ONG réunis. Pourquoi ? Parce que la conservation pour les communautés n'est pas une activité distincte. Pour les communautés, la conservation, c'est la vie. »



– Patrick Kipalu, Directeur du programme Afrique de RRI

Depuis la promesse faite à Glasgow par les bailleurs de consacrer 1,7 milliard USD pour faire progresser les droits des PA et des CL, les acteurs et détenteurs de droits présents sur la scène mondiale ont accordé une attention croissante à la pertinence des canaux et des mécanismes existants pour acheminer les ressources là où elles sont vraiment nécessaires. RRI et Rainforest Foundation Norway ont évalué les promesses des bailleurs au cours de la dernière décennie afin d'améliorer l'efficacité des financements dans le futur. Cette évaluation

« Pendant trop longtemps, les peuples autochtones et les communautés locales n'ont reçu que très peu de fonds pour le climat. Nous sommes ravis de l'espoir et la promesse que CLARIFI apporte pour canaliser la reconnaissance et des ressources directement vers les gardiens et gardiennes les plus efficaces de la terre. »

– Stanley Kimaren ole Riamit, chef Maasai et directeur-fondateur des Partenaires pour l'amélioration des moyens de subsistance au Kenya (Indigenous Livelihoods Enhancement Partners, ILEPA)

a débouché sur l'élaboration d'un [critère de conformité aux objectifs](#), qui invite à canaliser les financements liés au climat, à la conservation et aux droits pour qu'ils soutiennent le leadership des populations locales et l'égalité entre les sexes et soient flexibles, sensibles aux besoins sur le long terme, opportuns, accessibles et mutuellement redevables. Cette évaluation, ainsi que d'autres opportunités émergentes aux niveaux régional et mondial, a occupé une bonne place lors d'un événement parallèle de la CdP27 soulignant les actions critiques menées dans ce domaine par le mécanisme CLARIFI de RRI et d'autres initiatives de financement des PA et des CL.

■

À la suite du lancement officiel de l'Initiative de financement des droits fonciers communautaires et de la conservation de RRI ([CLARIFI](#)) en janvier 2022, nous avons inauguré une série de projets pilotes dans le bassin amazonien, l'Afrique de l'Est et l'Indonésie au cours de l'année. CLARIFI, qui a été créée par RRI et Campaign for Nature, contribuera de lever près de 10 milliards USD d'ici 2030 pour accroître la reconnaissance légale des droits fonciers des PA, des CL et des PAD ainsi que la conservation et la gestion durable de leurs territoires. Au terme de l'année 2022, CLARIFI a obtenu de nouveaux financements publics et privés substantiels pour soutenir ses projets.

■

Le 6 décembre, juste avant la CdP15 à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique qui s'est tenue à Montréal, au Canada, RRI a aidé à organiser [un rassemblement unique](#) de détenteurs de droits provenant de communautés locales et autochtones d'Amérique du Nord et du Sud. Ce dialogue a donné le coup d'envoi à une discussion nord-sud sans précédent sur la conservation menée par les PA et les CL, le leadership des femmes au sein des efforts de conservation et la coordination entre les mouvements internationaux de défense des droits autochtones. Organisé conjointement avec le Partenariat pour la conservation par la réconciliation (PCR), basé au Canada, et le ICCA Consortium, cet événement a rassemblé plus de 350 participants en personne et en ligne représentant des organisations autochtones et communautaires, la société civile et des organisations non gouvernementales, les bailleurs de fonds, des universitaires et les gouvernements.



Les femmes autochtones de l'ethnie Ogiek du Mont Elgon au Kenya exécutent un chant et une danse de bienvenue. | Crédit : Tony Wild

TRAVAUX
THÉMATIQUES

03

Promouvoir la justice de genre

L'année 2022 a été marquée par les actions et la mobilisation des femmes puissantes au cœur de la coalition RRI. Nous avons mobilisé plus de 75 organisations autochtones, afrodescendantes et locales en Afrique, en Asie et en Amérique latine, avons amplifié leurs voix et leur portée au sein des espaces internationaux et avons consolidé leurs réseaux et leurs mouvements pour relever conjointement les défis et les opportunités qui sous-tendent les droits des femmes à la tenure foncière et forestière. Nous avons organisé cinq [ateliers virtuels interrégionaux](#) pour identifier des programmes communs de plaidoyer pour les droits des femmes, sur des sujets tels que le leadership intergénérationnel féminin, les initiatives économiques, les réformes juridiques des droits de tenure, les contributions à la sécurité alimentaire, l'action en faveur de la conservation et l'atténuation du changement climatique.

Voici quelques-uns des points saillants de nos réalisations en faveur de la justice de genre.

« Les femmes et les filles autochtones, afrodescendantes et issues des communautés locales doivent être des leaders de l'action climatique et non des victimes des politiques climatiques. »

– Archana Soreng, jeune activiste climatique de la tribu Kharia en Inde et membre du Comité consultatif du Secrétaire général des Nations unies sur le changement climatique

Dans les trois régions où nous travaillons, l'accès direct au financement climatique est un défi. Cela nous a incités à créer un nouvel outil de plaidoyer pour les femmes membres de notre coalition. Des femmes autochtones, afrodescendantes et issues de communautés locales d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont lancé [Notre appel à l'action](#) lors de la Journée internationale des femmes. Cet appel à l'action invite les bailleurs de fonds internationaux, les gouvernements et leurs alliés à accroître le financement direct pour les initiatives de la base menées par des femmes afin de lutter contre le changement climatique au sein de leurs terres et de leurs forêts.

Lors de la CdP27, cet appel à l'action a conduit à la création de [l'Alliance des femmes du Sud pour la tenure et le climat](#), la première initiative de ce genre visant à améliorer le plaidoyer stratégique des femmes aux niveaux national et international. Le lancement de l'Alliance a été décrit par la [presse internationale](#) comme l'un des résultats clés de la conférence sur le climat qui s'est tenue en Égypte.



Le Maju Bersama KPPL, un groupe de femmes du village de Pal VIII, Bengkulu, Sumatra, Indonésie, est le premier groupe de femmes en Indonésie à s'associer aux efforts de conservation d'un grand parc national. Le parc national de Kerinci Seblat est l'un des plus grands parcs nationaux d'Indonésie. Les femmes effectuent des patrouilles dans le parc pour empêcher l'exploitation forestière illégale et l'accaparement des terres et plantent des fleurs de gingembre pour gagner leur vie. | Crédit: Jacob Maentz



Promenade dans une plantation de palmiers à huile, Libéria | Crédit : Isabel Albee

TRAVAUX
THÉMATIQUES

04

Lier les droits aux moyens de subsistance traditionnels

Le programme Droits et moyens de subsistance de RRI vise à autonomiser les peuples autochtones, les communautés locales et les peuples afrodescendants, en leur donnant les preuves, les capacités, les interactions et le plaidoyer nécessaires pour riposter face aux investisseurs qui ne respectent pas leurs droits, et pour promouvoir leurs propres stratégies autodéterminées pour gérer et gouverner leurs terres et leurs forêts.

Voici quelques-uns des points saillants du programme au cours de l'année 2022.



En 2022, le programme Droits et moyens de subsistance s'est appuyé sur les réseaux mondiaux et régionaux des détenteurs de droits, du secteur privé et des gouvernements des pays en voie de développement afin d'introduire le suivi communautaire des chaînes d'approvisionnement, des investissements et des politiques. Le suivi communautaire est un outil et une avenue qui permettent de lier entre elles les expériences des communautés, afin d'influencer les pratiques des investisseurs et des entreprises et d'améliorer les moyens de subsistance locaux et la reconnaissance de la tenure foncière collective. Les données des organisations de la base sur les impacts sociaux et environnementaux des activités et des investissements sont déterminantes pour se conformer aux politiques d'entreprise [positives pour les forêts](#) et à la nouvelle législation [de l'Union européenne sur la déforestation et la durabilité des entreprises](#).



Au niveau mondial, le [Groupe Interlaken](#) a élaboré de nouvelles orientations qui définissent des principes et des pratiques émergentes afin que les investisseurs et entreprises progressistes intègrent le suivi communautaire dans leurs politiques sur les droits humains et leurs systèmes de diligence raisonnable en matière environnementale. Le document, qui sera publié en 2023, a été guidé par un comité de pilotage multipartite composé de dirigeants d'Unilever, Nestlé, la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

(BERD), Earthworm Foundation, Porforest, Oxfam, le cabinet d'avocats AsM, SESDev et Yayasan Masyarakat Kehutanan Lestari. Le Groupe d'Interlaken s'est réuni à Londres en septembre pour réviser et finaliser le document. Le document sera lancé en mai 2023.



Crédit : Pablo Merchan-Montes, Unsplash

« Il est important de noter que lorsque les communautés sont vulnérables et menacées, les investissements des entreprises le sont également. Lorsque les communautés tirent de la terre les bénéfices qui leur reviennent, tout le monde est gagnant. »

– Renée N. Gibson, Centre rural intégré pour l'autonomisation pour l'autonomisation des communautés, Liberia

RRI s'est également impliquée bilatéralement avec des entreprises et des associations industrielles pour socialiser et promouvoir le concept de suivi communautaire et des droits communautaires forts. L'entreprise Nestlé, en particulier, s'est [investie](#) dans le plan d'action pour les droits fonciers des PA et des CL afin de tirer profit du suivi communautaire pour populariser les droits autochtones et communautaires au sein de sa structure de gouvernance, ses politiques et ses systèmes de contrôle. Il est notable que Nestlé associe concrètement la tenure foncière des PA et des CL à la résolution d'autres problématiques saillantes comme le droit à l'alimentation, l'égalité des sexes et les moyens de subsistance. Il s'agit d'un virage majeur, pour cette entreprise de premier plan, en matière de lutte contre la précarité des droits collectifs au sein de sa chaîne d'approvisionnement. Cet exemple devrait être mis à profit pour encourager d'autres entreprises et investisseurs à adopter des approches similaires.

■

Notre collaborateur indonésien, le cabinet d'avocats AsM, qui s'attache à protéger les droits des peuples autochtones et des communautés locales, a soutenu la communauté Talang Mamak pour élaborer et mettre en œuvre un cadre de suivi communautaire au sein de ses territoires traditionnels. La majeure partie du territoire traditionnel de la communauté a été défrichée pour la culture du palmier à huile afin d'alimenter les usines qui approvisionnent de grandes marques mondiales souscrivant à des engagements positifs pour les forêts. Les conclusions des efforts de suivi ont débouché sur la tenue de la [première réunion](#) entre la communauté et la direction locale de l'entreprise en plus de 25 ans. Sur la base des conclusions de cette initiative de suivi, la communauté a également déposé une [plainte](#) (toujours en cours) auprès de la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO), et mené une campagne contre S&G Biofuels, filiale de Samsung et actionnaire majoritaire de l'entreprise locale. En novembre, après avoir rencontré les dirigeant.e.s de la communauté de Talang Mamak à Kuala Lumpur, la RSPO a fait un pas inédit : Elle a obtenu qu'un investigateur indépendant réétudie le conflit. Il s'agit là d'une première en Indonésie.

Au Libéria, nous avons réuni des dirigeant.e.s communautaires et d'autres collaborateurs du cabinet d'avocats AsM, de SESDev et du Groupe de travail sur l'huile de palme de la société civile (Civil Society Oil Palm Working Group, CSOPWG) dans le cadre d'un [échange interrégional](#). Il s'agissait de

partager des connaissances, de développer collectivement des stratégies de suivi entre les coalitions de RRI au Libéria et en Indonésie et d'ouvrir la voie pour un nouveau pilote au Libéria en collaboration avec les secteurs privé et public. Les entreprises impliquées dans le secteur de l'huile de palme au Libéria sont les mêmes que celles que nous suivons en Indonésie. L'échange a suscité un fort [intérêt de la part des autorités du Libéria](#) quant au fait d'intégrer le suivi communautaire dans le futur examen du secteur de l'huile de palme et de sa contribution aux objectifs de développement du

Libéria. Les rencontres suivantes de SESDev et du CSOPWG avec les législateurs libériens, les dirigeants d'agences gouvernementales et les entreprises de palmiers à huile ont conduit le gouvernement et les entreprises à s'engager à élaborer un cadre commun de suivi communautaire pour l'examen du secteur de l'huile de palme du Libéria en 2023.



Un élément clé ressort de l'année 2022 : le suivi communautaire est essentiel pour tirer profit de l'influence du secteur privé afin de consolider ainsi les droits communautaires et les moyens de subsistance. Lorsqu'ils font l'unanimité, les cadres de suivi mettent en lumière les défis que doivent relever les communautés, dans un langage auquel les entreprises sont en mesure de répondre. Par le passé, cette connexion concrète a fait défaut au sein des engagements entre les entreprises et les communautés. Dans les cas de l'Indonésie et du Libéria, les communautés veulent que l'on reconnaisse leurs droits fonciers et veulent pouvoir participer économiquement aux investissements au sein de leurs territoires. Nous voyons le suivi communautaire comme un outil essentiel pour associer les engagements des entreprises aux droits et aspirations économiques des populations locales.



Les femmes autochtones en RDC. | Crédit : If Not Us Then Who?



Amazonie colombienne | Crédit : Juan Arredondo pour Amazon Conservation Team (ACT) Colombia

TRAVAUX
THÉMATIQUES

05

Construire la base de preuves

Le programme de suivi de la tenure de RRI suit les progrès de la reconnaissance des droits fonciers des autochtones, des communautés et des peuples afrodescendants dans le monde entier, et examine les liens clés entre la sécurité de la tenure foncière et les objectifs en matière de climat et de développement. Ces analyses étayent le plaidoyer des communautés, des législateurs et des experts politiques, et renforcent la base de données sur l'importance de garantir les droits fonciers des autochtones, des communautés et des afrodescendants.

Tous nos travaux d'analyse sont soutenus et vérifiés par des experts nationaux et élaborés avec des dirigeants autochtones et communautaires du monde entier. Nous menons des recherches sur les régimes fonciers et forestiers, la justice en matière de genre, le climat et la conservation, l'évaluation des risques liés aux régimes fonciers et les moyens de subsistance. Nous recueillons également des informations qualitatives sur les droits fonciers communautaires relatifs à l'eau douce. Nos bases de données quantitatives et qualitatives couvrent plus de 75 pays.

Voici quelques exemples de nos principales réalisations en 2022.

En octobre, nous avons lancé [l'outil de la Tenure](#), une nouvelle plateforme interactive dans trois langues qui offre aux détenteurs de droits, aux chercheurs, aux militants, aux décideurs politiques et au public un accès facile et gratuit à la base de données la plus vaste et exhaustive au monde sur les droits de tenure forestière des PA, des CL et des PAD, ainsi que des femmes au sein de ces groupes. Cet outil virtuel offre aux défenseurs des droits fonciers et d'accès aux ressources de première ligne un accès aux données nationales et régionales sur la distribution de la tenure forestière statutaire dans 58 pays depuis 15 ans. Il présente également des données sur l'étendue des droits de tenure forestière des communautés et la sensibilisation à l'égalité des sexes des cadres juridiques pour 30 pays clés. En améliorant l'accessibilité de ces données, en particulier au niveau national, l'outil permet d'équiper les avocats et les défenseurs des droits à la terre et aux ressources dans le monde entier.

■

Nous avons commencé un processus de collecte de données en vue de notre prochaine mise à jour quinquennale et de l'élargissement de la [Depth of Rights and Gender Database](#) de RRI. Initialement publiées en 2017, les analyses actualisées examineront les changements au sein des législations nationales qui impactent les droits de tenure des femmes autochtones, afrodescendantes et issues des communautés locales dans 35 pays depuis 2016. RRI s'attèle également à élaborer de nouveaux indicateurs associés à des problématiques prioritaires identifiées par la coalition, telles que les droits relatifs aux moyens de subsistance des femmes et l'interrelation de ces droits à travers les secteurs.

■

Un rôle essentiel du programme Suivi de la tenure est d'apporter à l'équipe de RRI et aux membres de la coalition qui sont en première ligne les outils qui leur sont nécessaires pour conduire des recherches efficaces et délivrer un plaidoyer basé sur les preuves au sein des plateformes nationales et mondiales. En 2022, nous avons formé les réseaux de peuples afrodescendants soutenus par RRI en Amérique latine. Les formations ont permis aux leaders afrodescendants de 11 pays de la région d'acquérir des compétences en matière de méthodologie de recherche, et comprenaient également un examen des analyses précédentes produites par nos partenaires et collaborateurs en Amérique latine.

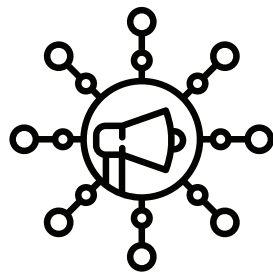
M triques





Métriques

Communication et sensibilization



30 Produits
en nombre



22

Publications

20.1k téléchargements
totaux

8 langues



6

Vidéos

19 918 spectateurs
au total

4 langues



5

Articles d'opinion



14

Bulletins
d'information



59

Articles de blog

58k visiteurs
au total

▲ 66%

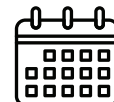
3 langues



12

Communiqués de presse

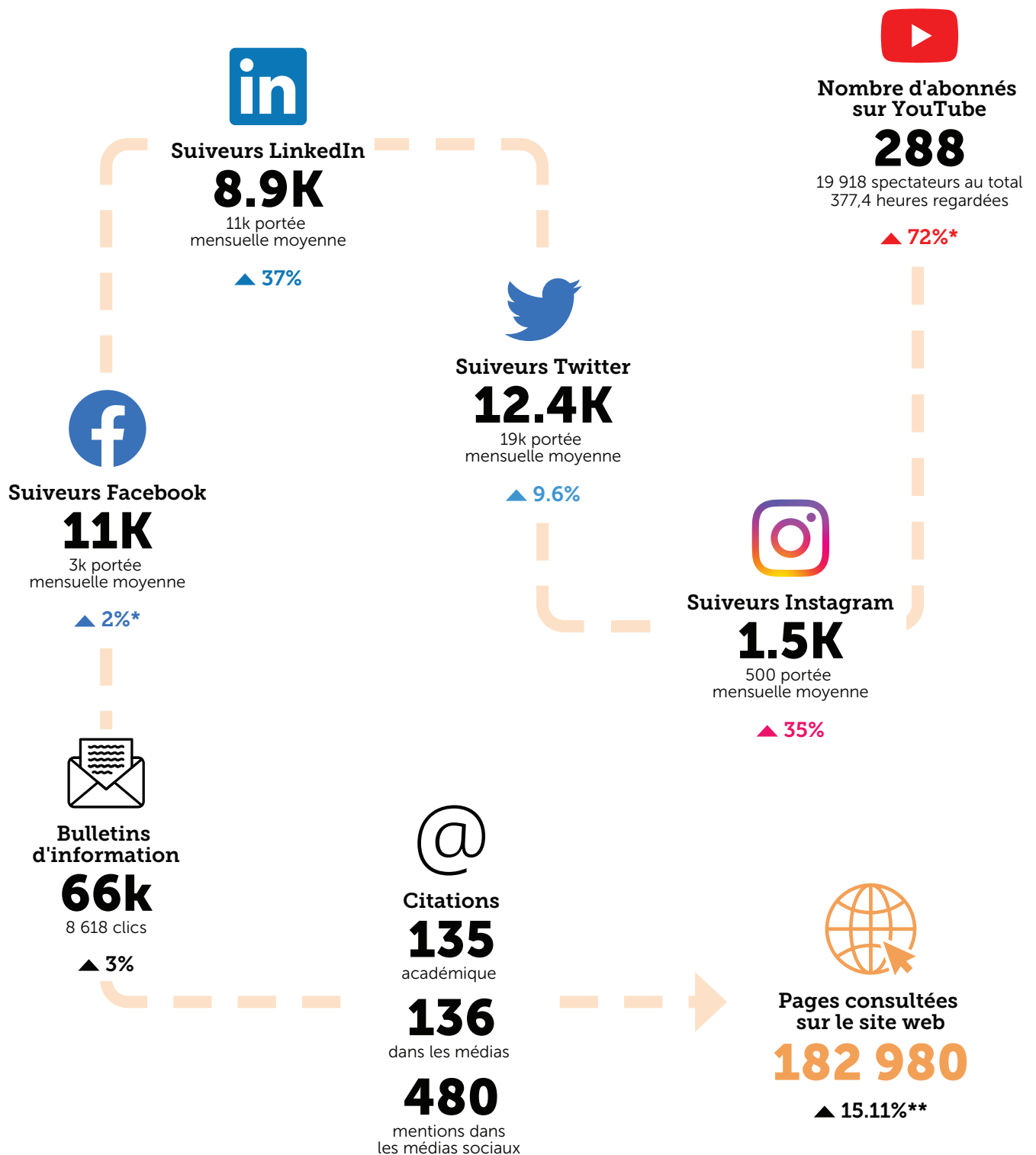
4 langues



12

Événements

Médias sociaux et web



* Comprend une promotion payée de 200 USD.

** En 2021, nous avons mené une campagne de promotion payante pour la publication *Whose Water ?* qui a attiré 45 064 personnes supplémentaires sur le site web. Sans une campagne payante similaire en 2022, le site web a connu une diminution nette de 5,23 % du trafic. Si cette campagne payante est exclue des données, le trafic organique total vers le site web de RRI en 2022 a augmenté de 15,11%.

Contenu à plus grande portée

Publications : Les plus lues	20,107 Total des téléchargements
Publications les plus téléchargées	Nombre de téléchargements
Qui possède les terres en Afrique ?	2 250
La conservation basée sur les droits : La voie de la préservation de la diversité biologique et culturelle de la Terre ?	1 502
Concilier la conservation et les objectifs mondiaux en matière de biodiversité avec les droits fonciers des communautés en Asie	1 432
Donner un sens aux financements : Une étude pour informer le soutien des bailleurs de fonds aux droits des communautés autochtones et locales, au climat et à la conservation	1 041
Rapport : État de la reconnaissance juridique des droits des peuples autochtones, des communautés locales et des peuples afro-descendants sur le carbone stocké dans les terres et forêts tropicales	784
Blogs et communiqués de presse : Les plus lus	57,917 Vues totales
Blogs et communiqués de presse les plus lus	Nombre de lecteurs
Gouvernance Gouverner Gouvernement	7 708
RRI et Campaign for Nature lancent CLARIFI – un nouveau mécanisme international pour financer les actions communautaires	1 146
Conservation guidée par les Autochtones : pourquoi est-elle essentielle pour atteindre les objectifs climatiques du Canada?	1 047
Le Sénat de la RDC adopte une nouvelle loi sur la promotion et la protection des droits des peuples autochtones pygmées	772
La communauté autochtone d'Indonésie rencontre pour la première fois depuis 25 ans les dirigeants de l'entreprise d'huile de palme pour la première fois depuis 25 ans	767
Événements et initiatives : Les plus populaires	40,658 Nombre total de visites
Contenu le plus consulté de cette section	Nombre de lecteurs
[Actualités] Suivi de la tenure et nouvel outil de RRI pour la tenure	4 029
[Actualités] Initiative de financement des droits fonciers communautaires et de la conservation (CLARIFI)	2 838
[Actualités] Mécanisme de réponse stratégique	2 410
[Actualités] Le standard pour les droits fonciers	1 195
[Événement] Dialogue sur le leadership autochtone et communautaire en matière de conservation : Renforcer la collaboration Nord-Sud	854
Vidéos : Les plus regardées	19,918 Nombre total de vues
Vidéos les plus regardées	Nombre de lecteurs
L'histoire des Ogiek : La conservation dirigée par la communauté au Mont Elgon, Kenya	18 120
Que sont devenus les philosophes qui n'enseignent pas la philosophie?	507
L'outil de tenure de RRI	269

Faits saillants financiers

Informations sur les bailleurs de fonds

Plus de 10 millions de dollars

Bezos Earth Fund, Andes tropicales
Fondation communautaire de Chicago
Bezos Earth Fund, Bassin du Congo


De 1 à 9,99 millions de dollars

Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA)
Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ)
La Fondation Ford
Quadrature
Fondation de la Chaise Jaune (Yellow Chair Foundation)
Fondation Skoll

\$20,000 - \$999,999

L'organisation Sobrato
L'Alliance pour le climat et l'aménagement du territoire (CLUA)
Milkywire
Le Fonds SED
L'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ)
Montréal International
Fonds philanthropique Wellspring
Fonds Christensen
Fondation Gordon et Betty Moore





« Notre valeur, notre pertinence et notre importance pour l'humanité dépassent toute somme d'argent ou tout compte bancaire. Nous apportons des biens tangibles - forêts, faune, rivières et fruits - ainsi que des biens intangibles - culture, langue et connaissances. Nous n'avons pas besoin de transformer ces biens en argent pour qu'ils remplissent leur fonction. Nous avons besoin d'eux pour être vivants comme nous le sommes en tant que peuples. Et nous avons besoin que nos droits sur ces biens soient pleinement reconnus. »



– Margarita Antonio, femme Miskitu du Nicaragua et coordinatrice du Fonds des femmes autochtones AYNI au Forum international des femmes autochtones

